

# QUOI DE NEAUPHLE ?

LE BULLETIN BIMESTRIEL  
DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



BULLETIN  
BIMESTRIEL

n° 10  
JUN 2016

De nombreuses autres informations sur : [www.neauphle-le-chateau.com](http://www.neauphle-le-chateau.com)

LE MOT DU MAIRE / MA VILLE EN DIRECT / MA VILLE LOISIRS  
MA VILLE DOSSIERS / MA VILLE HISTOIRE / MA VILLE CULTURE  
MA VILLE ENVIRONNEMENT / MA VILLE AGENDA...

QUOI DE NEAUPHLE ? est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château. ISSN 2274-0708  
Ont participé: Alexandra Boullion, Françoise Cargemel, Stephen Charlieu, Béatrice Gilliéron, Patrick Gilliéron, Marc Leroy,  
Nicole Meunier, Catherine Sous, Dora Surdeau. Directeur de la publication: Jean-Claude Kuentz - Réalisation: [www.2loctobre.fr](http://www.2loctobre.fr)  
Graphisme: [www.sebastienbeauvilain.com](http://www.sebastienbeauvilain.com)

À LIRE

NOS FINANCES  
À LA LOUPE P.3

NOS ÉCOLIERS  
ONT LA MAIN VERTE P.9

PESTICIDES... COMMENT  
S'EN PASSER ? P.14

Maquette d'avion réalisée par l'équipe technique de la municipalité  
en mémoire de Maurice Brochet, avionneur, qui vécut et construisit  
des avions au 17 de la rue Saint-Martin de 1931 à 1962.

# Édito



*Début avril, nous avons arrêté ce qui représente l'acte déterminant pour les douze mois à venir de la vie communale: notre budget. Comment le qualifier en quelques mots? Par trois: modeste, intelligent, encourageant.*

*Modeste car nous sommes loin de pouvoir rêver à de grandes constructions, de notables rénovations ou à nous lancer dans les belles innovations que nous offre la technologie, comme l'éclairage par LED... Comment pourrait-il en être autrement quand l'état serre la vis de plus de 3 milliards par an, principalement sur les communes et les intercommunalités? Notez que les départements ne sont pas mieux lotis: les Yvelines ont été contraintes d'augmenter de 66% la taxe foncière cette année. 66%, du jamais vu! Si certaines collectivités doivent arrêter d'être trop inconséquentes avec l'argent public, notre commune a toujours été très économe et ne mérite pas de se voir privée d'une partie de nos ressources, par des pénalités sur les logements sociaux ou par ce reversement d'équilibre si joliment nommé.*

*Intelligent parce que toutes les compétences et les expériences des conseillers ont été mises à l'épreuve de cette triste réalité confrontée aux besoins communaux. Tout a été discuté, en parfaite transparence et réfléchi longuement avec l'objectif de répondre au mieux à l'intérêt général. Le résultat est l'unanimité de son adoption. Ce budget 2016 sert les vraies nécessités sans faire, malgré la légère augmentation des taux, de dégât dans vos propres finances. Au passage, le Conseil a fait la revue des économies possibles et franchement n'a pas pu y trouver matière à grossir notre bas de laine tant, du côté du personnel que des dépenses courantes: notre mairie est prudente, pour ne pas dire pingre!*

*Encourageant... Oui, malgré l'évident paradoxe d'une situation qui nous oblige à faire le dos rond. 2016 est une année qui ne permet que de voter. 2017 sera une année d'élection présidentielle qui ne démarrera vraiment qu'après l'été et où le nouveau gouvernement, quel qu'il soit, devra mettre de l'ordre dans l'empilement des réformes inefficaces concoctées depuis 1979 sur nos collectivités. Il nous faut donc attendre un redémarrage salutaire. D'ici là, nous aurons appris au travers de l'élaboration collective de ce budget, que nous avons un Conseil fort, actif, qui montre sa volonté de travailler en équipe, qui a de l'imagination et le désir de passer les obstacles, bref prometteur.*

*Cette leçon, remplie d'optimisme, vaut bien un petit coup de chapeau, non? Et... bel été, bonnes vacances.*

**BERNARD JOPPIN**  
*Maire de Neauphle-le-Château*

**NOS**

# FINANCES À LA LOUPE...

C'EST LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL QU'ONT ÉTÉ VOTÉES, À L'UNANIMITÉ C'EST À SOULIGNER, L'APPROBATION DES COMPTES 2015 AINSI QUE L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2016. GROSSO MODO, NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU GÈRE PLUS DE 5,5 MILLIONS € PAR AN.

Si les chiffres sont réputés parler d'eux-mêmes (chiffres que vous avez pu découvrir dans le compte-rendu de ce Conseil mis en ligne dans les premiers jours d'avril), quelques éclairages sur certains aspects ne sont jamais inutiles.

## LE RÉALISÉ 2015 TABLEAUX 1 2 3 4

Portons d'abord notre attention sur la façon dont la Municipalité a fait usage de ses deniers. Vous noterez que la part des taxes (vos contributions) représente 63% des recettes tandis que la dotation de l'état s'est réduite à 11,2% et que les versements des parents au fonctionnement du périscolaire, donc indispensables, atteignent 13%. Les locations d'immeubles sont celles du bureau de poste et de la trésorerie (jusqu'en février 2016), propriétés à 100% de la commune.

**1**

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2015

Les taxes	1 754 635 €	63,4 %
Le périscolaire	362 174 €	13,1 %
Les dotations de l'état (DGF)	309 534 €	11,2 %
Autres dotations	198 088 €	7,2 %
Locations d'immeuble	124 100 €	4,0 %
Divers	19 289 €	0,7 %
<b>TOTAL DES RECETTES EN 2015</b>	<b>2 767 820 €</b>	<b>100 %</b>

Dans les dépenses, le premier poste est celui du personnel malgré une extrême vigilance portée sur le nombre de fonctionnaires territoriaux, à la Mairie comme dans ses services annexes (écoles et cantonniers). Les intérêts financiers comprennent une nouvelle tranche d'emprunt souscrite à un taux particulièrement bas. Ils diminueront en 2017, une autre tranche arrivant à terme. Le « reversement d'équilibre » veut simplement dire que les habitants de Neauphle-le-Château ont des revenus supérieurs à la moyenne Française et qu'en conséquence ils doivent contribuer à la justice sociale par une ponction, attribuée à d'autres collectivités. Dans les Yvelines, Neauphle-le-Château fait partie d'un club qui compte, sur ce chapitre, de nombreux membres. Le solde d'exécution est une reprise financière effectuée sur les économies accumulées dans les années précédentes.

**2**

### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2015

Le personnel	1 222 369 €	50 %
Les charges d'exploitation de la commune	669 513 €	28 %
Subventions aux associations ; participation à la charge des pompiers ; défraiements des élus	346 441 €	14 %
Reversement d'équilibre vers d'autres collectivités	128 250 €	5 %
Les intérêts financiers	38 798 €	2 %
Dotations	25 132 €	1 %
Charges exceptionnelles	487 €	
<b>TOTAL DES DÉPENSES EN 2015</b>	<b>2 430 990 €</b>	<b>100 %</b>

**3**

### LE SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EN 2015

<b>EXCÉDENT 2015</b>	<b>336 830 €</b>
----------------------	------------------

Les dépenses d'investissement, dont les grandes masses s'élevaient à 2 113 500 €, montrent bien quelles ont été les priorités de l'année passée : ce sont nos deux écoles dont les travaux d'amélioration ont mobilisé la plus grande part des décaissements : plus de 60%. Le résultat, que vous avez pu voir lors des « Portes Ouvertes » et dont nos colonnes ont largement rendu compte au fil du calendrier, donne vraiment satisfaction.

Néanmoins, la place qu'occupent les écoles dans notre budget a été si prépondérante qu'il sera difficile de faire plus. La création du Passage entre la rue Saint-Martin et la rue des Soupirs était une nécessité. Elle représente un peu plus de 12% du budget et se situe au deuxième rang d'importance. Rappelons que si le parc de la Mairie a été réalisé pour un résultat très spectaculaire et largement apprécié à la moitié du coût budgété, c'est grâce à l'implication du personnel de la Mairie qui a mené presque entièrement ces travaux. On voit également que la mise en place du terrain multisports, bénéfique sur plusieurs années, a été à peine plus coûteuse que la nécessaire dépollution dans le sous-sol du Passage, effectuée en 2015.



7

### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES EN 2016

Hangar Grand Marnier	375 000 €
Remboursement emprunt capital	168 000 €
Allée piétonne école élémentaire	154 260 €
CASA	82 100 €
Passage République / Grellière	41 000 €
Aménagement rue des Soupirs	36 000 €
Achat de matériel de voirie	12 000 €
Équipements scolaires	12 000 €
Armoires de feux SLT mises aux normes	11 400 €
Jardin de la mairie	11 000 €
Aménagement accueil « ados »	10 775 €
Fenêtres et peinture à la mairie	9 363 €
Parc informatique mairie	8 000 €
Illuminations Noël	8 000 €
Aménagement terrain multisports	4 500 €
Camionnette	3 360 €
ALSH prises électriques	2 544 €
Allée des Forges	1 500 €

Le budget d'investissement, qui s'est construit depuis novembre 2015 au travers de « fiches-projet », proposées, discutées, amendées, approuvées par les séances privées du Conseil, est un budget raisonnable qui s'est contenu aux priorités. Son montant total est de 950 802 € et marque donc par rapport à celui de l'an passé un changement de cap. Les réserves accumulées sous la précédente mandature ont été utilisées pour les travaux de nos écoles, en 2014 et 2015, pour 1,8 million environ. Maintenant qu'elles ont été épuisées, la municipalité doit concentrer son budget sur l'essentiel.

Les dépenses vont de l'achat à Grand Marnier du terrain près de l'école maternelle (en prévision de la construction d'une cantine pour les tout-petits, si nos finances le permettent) jusqu'à l'installation de prises électriques ou le renouvellement de la camionnette des cantonniers. La deuxième grosse dépense est la création d'un chemin qui reliera le parking de l'école élémentaire au centre-ville, en longeant l'école élémentaire. Ces investissements sont financés au travers de nos propres fonds, donc par nos économies, et aussi des subventions. Il n'y aura donc pas d'endettement supplémentaire.

### NOS TAXES TABLEAUX 8 9 10

Si l'économie de Neauphle-le-Château est reconnue pour sa mesure et sa sagesse, si l'endettement est faible, il ne faut pas négliger les besoins d'équipement qui seront nécessaires à une population qui marche, à des vitesses variables donc dans un calendrier difficile à déterminer, vers 3 500 habitants.

L'an dernier, prenant les devants, la municipalité avait voté une majoration de 3%. Cela représentait une faible hausse

par foyer, mais une augmentation tout de même. Aussi, le Conseil Municipal pour cette année a-t-il beaucoup hésité. Fallait-il rester en l'état et donc ne pas faire varier les taux, suivre l'inflation et se contenter d'un 0,5% ou préparer l'avenir en majorant davantage. Les discussions l'ont amené à décider une augmentation de 1%. La taxe d'habitation va passer ainsi de 8,74 à 8,95%.

8

### L'ÉVOLUTION DE NOS TAXES

NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU	2015	2016
Taxe Habitation	8,65 %	8,74 %
Taxe Foncière	12,3 %	12,42 %
Taxe Foncière non bâtie	72,6 %	73,32 %

Si l'on compare la moyenne du taux pratiqué pour la taxe d'habitation par les villes, dans les Yvelines, qui ont une population comparable à la nôtre, il apparaît nettement que ces taux sont largement supérieurs. Enfin, si l'on confronte les taux de nos voisins les plus proches aux nôtres, on voit que ceux de Neauphle-le-Château se situent dans le bas du tableau. Seul Saint Germain de la Grange fait mieux.

9


### LE TAUX MOYEN DANS LES YVELINES SELON LE NOMBRE D'HABITANTS

EN 2014	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE
0 à 500	13,03 %	9,77 %
500 à 2 000	14,19 %	11,28 %
<b>2 000 à 3 500</b>	<b>15,41 %</b>	<b>11,28 %</b>
3 500 à 5 000	17,14 %	13,97 %
5 000 à 10 000	18,81 %	15,7 %

10

### LES TAUX PRATIQUÉS PAR NOS VOISINS

EN 2014	NBRE D'HABITANTS	TAXE D'HABITATION	TAXE FONCIÈRE
Neauphle-le-Vieux	822	16,96 %	12,89 %
Le Tremblay	1 078	19,34 %	16,24 %
St Germain de la Grange	1 867	7,52 %	11,75 %
Villiers St Frédéric	2 813	8,62 %	8,66 %
<b>Neauphle-le-Château</b>	<b>3 094</b>	<b>8,35 %</b>	<b>11,95 %</b>
Montfort	3 202	15,96 %	16,62 %
Jouars Pontchartrain	5 390	10,71 %	17,58 %
Beynes	7 788	12,05 %	19,45 %

L'argument fiscal est largement employé par ceux qui vendent des biens immobiliers à Neauphle-le-Château. Oui, on se console comme on peut... 

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTES RENDUS

Vous pouvez lire les comptes rendus officiels soit sur les panneaux d'affichage administratif répartis sur le territoire de la commune, soit en les téléchargeant sur le site de la Mairie : [www.neauphle-le-chateau.com](http://www.neauphle-le-chateau.com)

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Maxime Martine Nanou Alleaume  
née le 14 mars 2016 au Chesnay (Yvelines);

Enzo Jacques René Hubert  
né le 19 mars 2016 à Versailles (Yvelines);

Nino Camille Durand Thuau  
né le 26 mars 2016 à Rambouillet (Yvelines);

Myla Christine Cheron  
née le 29 mars 2016 à Versailles (Yvelines);

Abigail Charlotte Fievet  
née le 11 avril 2016 à Mantes-la-Jolie  
(Yvelines);

Lee-Royd Olivier Nelson  
Pestrimaux Boyaram  
né le 10 mai 2016 à Versailles (Yvelines).

### MARIAGES

Franck Gilles Yannick Moritz  
et Fanny Eugénie Rageys  
- Mariage célébré le 16 avril 2016;

Amaury Joseph Michel Oulès  
et Laurence Valérie Guichot-Pérère  
- Mariage célébré le 6 mai 2016.

### DÉCÈS

Odette Charlotte Joudrier  
veuve La Toison née le 27/03/1921 à Paris  
11ème arrondissement (Paris) - Décédée  
le 11/02/2016 à Montfort-L'amaury  
(Yvelines);

Christian René Jean Yves Goude  
né le 28 mars 1957 à Ploërmel (Morbihan)  
- Décédé le 14 mars 2016 à La Verrière  
(Yvelines);

Roger Gaillard  
né le 15 mars 1923 à Neauphle-le-Château  
(Yvelines) - Décédé le 22 mars 2016  
à La Seyne-Sur-Mer (Var)

## URBANISME

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

14, grande rue – réfection partielle toiture – non-opposition le 24/03/2016

8 bis, place Mancest – réfection toiture – non-opposition le 24/03/2016

2, résidence Saint-Georges – changement de destination - non-opposition le 01/04/2016

3, rue Saint-Simon – pose de châssis de toit - non-opposition le 01/04/2016

55, avenue de la république – ravalement – non-opposition le 04/04/2016

46 D, rue du Dr Grellière – création d'un carport – non-opposition le 11/04/2016

46 D, rue du Dr Grellière – clôture et portail – non-opposition le 11/04/2016

14, chemin de Gaillarbois – carport – studio et cellier –clôture portail et portillon – non-opposition le 11/04/2016

8, route de Chevreuse – mur-portillon –remplacement du grillage – non-opposition le 15/04/2016

52, rue de Villancy – clôture - portail et portillon – non-opposition le 15/04/2016

36, rue de Villancy – remplacement des volets – non-opposition le 02/05/2016

16, rue du Hameau – clôture – remplacement portail et portillon – non-opposition le 06/05/2016

21, grande rue – ravalement – non-opposition le 09/05/2016

17, grande rue – ravalement et rénovation toiture – non-opposition le 09/05/2016

101B, route de Saint-Germain – clôture –opposition – le 09/05/2016

22, rue des cent arpents – piscine – non-opposition le 17 /05/2016

### PERMIS DE CONSTRUIRE

Rue de Villancy – lot 2 (division Claphine) –maison individuelle – accordé le 21/03/2016

25/27, grande rue – extension maison individuelle – accordé le 11/04/2016

### DIVISION

18, avenue de la République – détachement 2 lots à bâtir – non-opposition le 02/05/2016

11, rue Louis de Cossé Brissac – création d'un lot à bâtir – non-opposition le 04/05/2016



### MAIS KIDONKISSÉ ?

Connaissez-vous les employés communaux qui, chaque jour, veillent à notre bien être quotidien ? Voici un petit jeu que vous trouverez désormais tous les deux mois. Qui est la petite fille sur la photo ? Voici quelques indices : grande sportive, limite addictive, elle dirige d'une main de fer dans un gant de velours toute une équipe au service de vos chères petites têtes blondes... Ou rousses, ou brunes ! Elle participe grandement à l'organisation des manifestations, notamment la Fête du village ou le Téléthon.



## UN GRAND SALON

CE FUT UN GRAND ET BEAU SALON : 64 ARTISTES PLASTICIENS, SCULPTEURS, PEINTRES, SOUVENT PRÉSENTS, ONT EXPOSÉ 300 ŒUVRES, DONT UNE TRENTAINE ONT QUITTÉ LEUR ATELIER DE CRÉATION POUR DÉCORER LES INTÉRIEURS DE VISITEURS QUI ONT EU UN COUP DE Foudre.

Ayant accueilli environ 1 200 visiteurs, ce Salon 2016 fut une vraie rencontre entre les artistes et le public. Vivement l'année prochaine ? Non, laissons s'inspirer et travailler nos artistes !

### DISPOSITION DE SALON

C'est en 1725 que l'exposition des œuvres de l'Académie a lieu pour la première fois dans le « Salon Carré du Louvre ». L'endroit donne ainsi son nom à la manifestation. Pierre Francastel ajoute : « Dans l'ancien salon carré du Louvre... les toiles se répondaient, elles suggéraient des rapports optiques, historiques, elles vivaient ». (La figure et le lieu, Gallimard, 1967).

Ainsi, fut-il décidé cette année 2016, lors du choix du schéma d'implantation des quelques 300 œuvres au Salon d'Art de Neauphle, de se laisser guider par ces deux axes de réflexion.

D'une part, tenter de recréer l'esprit « Salon » en délimitant plusieurs espaces fermés et en regroupant, par endroits, une grande densité d'œuvres assez proches les unes des autres. D'autre part, essayer de suggérer des rapports optiques, des échos entre les œuvres afin qu'elles se répondent, qu'elles jouent entre elles.

Le plan du grand polygone de la salle de la MJP fut ainsi délimité en 6 sous-ensembles, autant de petits salons, parfaitement symétriques. Les œuvres furent ensuite rassemblées par « couleurs », un salon jaune-orangé, un gris vert très doux, un rouge chaud, etc. En faisant ainsi dialoguer les œuvres par couleurs, on juxtapose des œuvres aux techniques très différentes, tout en recherchant à instaurer une harmonie d'ensemble.

Le grand espace central fut dédié aux œuvres en volumes qui, ainsi, accueillait dès l'entrée les visiteurs. Pour essayer de les surprendre, cette zone plus spacieuse visait à faire un contraste avec les autres petits salons de peinture adjacents, plus intimes.

### VISITE D'ENFANTS

Deux jours d'avril, ce sont six classes de l'école élémentaire Émile Serre, du CP au CM2, qui ont visité le Salon d'Art. D'abord, ils ont bien regardé les œuvres : peintures, sculptures... Et ensuite, sous forme de jeu à l'aide d'un mot tiré au hasard, ils ont posé des questions aux artistes et ont pu ainsi entrer dans le quotidien de l'artiste : son lieu de travail, son inspiration, les techniques utilisées...

### QUELQUES PHRASES D'ÉLÈVES DE CE2...

« L'exposition était très belle. On a bien aimé le petit jeu, on a vu des artistes en vrai. »

« Je vous conseille d'y aller l'année prochaine. »

« Les tableaux étaient très beaux, surtout ceux avec les chaussures de sport ! »

« Allez au Salon d'Art ! Les tableaux sont tellement beaux ! »

« C'était tellement bien que j'ai refait chez moi un tableau-sculpture. »

« Les tableaux étaient super, on y est retourné avec maman et papa, je voulais leur montrer. » ■



# LES FOUS DU VOLANT

C'EST À CE DESSIN ANIMÉ DES ANNÉES 70 AUQUEL ON PENSE FORCÉMENT LORSQU'ON ARRIVE AU POINT DE DÉPART DE LA COURSE DE CAISSES À SAVON DE VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC.

Évidemment, nous vous parlons d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître puisque pour eux, nous sommes nés au temps des dinosaures, car, si on y regarde de plus près, les pilotes ne sont pas si âgés que ça... ils sont même plutôt très jeunes!

5 ans, c'est l'âge minimum requis pour s'installer dans un baquet et filer à toute allure vers la victoire. Bon, c'est vrai, c'est plus vers l'âge de 10 ans que les choses sérieuses commencent puisque ce qui est vraiment marrant dans les courses de caisses à savon, c'est aussi de pouvoir bricoler sa voiture, la décorer, l'améliorer et parfois, la réparer.

C'est là qu'intervient le Speed Down Île-de-France - Centre installé à Villiers-Saint-Frédéric\*.

Ce club de passionnés organise des ateliers les mercredis (hors période de vacances) pour les jeunes qui souhaitent construire leur propre caisse à savon folklorique, par opposition aux caisses à savon « sport ». Conseils techniques, outillage et aide pratique sont fournis par Monsieur Lestoquoy pour aider le pilote à construire le bolide de ses rêves.

Le budget va de quelques centaines d'euros avec du matériel de récupération à plusieurs milliers pour les caisses de compétition. Celles-ci dépassent

facilement les cent kilomètres par heure sans avoir recours à une quelconque motorisation, ce qui, au ras du bitume, est drôlement impressionnant, surtout dans une petite boîte pesant à peine 200 kg, pilote inclus!

Depuis quatre ans maintenant, les membres du Speed Down IDF-C organisent donc à Villiers-Saint-Frédéric cette course pour vous faire découvrir leur passion et vous initier aux joies du pilotage.

Évidemment, il est impossible d'organiser une telle manifestation à Neauphle qui, hormis la Grande Rue, est plate comme une limande, mais l'idée est de créer à Neauphle-le-Château une équipe de jeunes bricoleurs susceptibles d'imaginer, construire et piloter une magnifique caisse à savon folklorique et d'aller concourir l'année prochaine chez nos voisins Villersois. Ce projet se ferait autour de l'équipe d'animation jeunesse qui s'occupe des jeunes pendant les vacances scolaires.

Ça vous tente ? Alors, c'est parti... 

\*Renseignements auprès de la Société Culturelle et Sportive — Foyer Rural de Villiers-Saint-Frédéric : <http://www.scsfr.fr/contact/contacter-l-association.html> ou Monsieur Lestoquoy : 01 34 89 27 64





## NOS ÉCOLIERS ONT LA MAIN VERTE

DEPUIS MAINTENANT TROIS ANS, TOUS LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉMILE SERRE PARTICIPENT À L'OPÉRATION « ÉCOLIERS-JARDINIERS », INITIÉE PAR DIDIER ET CHRISTOPHE DES SERVICES TECHNIQUES DU VILLAGE.

Grâce à eux, c'est quelques deux cents enfants qui mettent les mains dans la terre et goûtent aux joies du jardinage.

D'abord, nos deux jardiniers en chef préparent un catalogue de fleurs annuelles soigneusement sélectionnées et les proposent aux enfants qui choisissent selon leurs goûts et leurs envies.

Cette année, le thème retenu était le bégonia qui offre une magnifique floraison, généreuse et spectaculaire. Ainsi, Julie (8 ans, en CE2) a choisi des bégonias blancs, rouges, roses, jaunes et orangés « car c'est joli et que ça va bien avec l'école ». Chaque enfant a son mot à dire, car, au final, ce sont eux qui vont arroser et entretenir les jardinières tout au long de l'année, deux fois par semaine.

Pour cette nouvelle édition, c'est presque 500 fleurs qui orneront les fenêtres de l'école. L'occasion pour Didier et Christophe d'expliquer le processus de floraison, la plantation et l'entretien d'un jardin au travers des questions posées par les jeunes jardiniers et évidemment, les sensibiliser au besoin de respecter la nature.

Cette belle initiative est saluée par les professeurs qui participent pleinement à ce projet pédagogique. La question est de savoir si elle donne aux enfants l'envie de jardiner à la maison. « Oh oui » nous répond Julie qui jardine déjà beaucoup à la maison, « j'ai déjà planté des fraises, des framboises et des salades ».

***[...]c'est quelques deux cents enfants qui mettent les mains dans la terre et goûtent aux joies du jardinage.***

Toutes ces vocations, même si certaines d'entre elles ne traverseront pas intactes l'adolescence, auront été créées par l'initiative de nos deux jardiniers Didier et Christophe qui ont su donner de leur temps, généreusement, trouver les bons mots d'explication et, par les résultats fleuris qu'ils ont obtenus les enfants, offrir la démonstration que les efforts produisent des récompenses. Qu'ils en soient remerciés. ■

# ÉVOLUTION DU CLIMAT, NEAUPHLE SOUS INFLUENCE *Partie 3/3*

LA 21<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE DES PARTIES (COP21) QUI S'EST TENUE DU 30 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE DERNIERS AU BOURGET EN RÉUNISSANT 195 PAYS A DONNÉ LIEU À UN ACCORD INTERNATIONAL POUR LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ENTRE 1,5°C ET 2°C D'ICI 2100.

Les engagements pris par les différents pays lors de la COP21 [1-2] pour réduire le réchauffement climatique et rappelés dans le précédent bulletin (QDN 9 du mois de mai) restent aujourd'hui insuffisants pour maintenir le réchauffement climatique sous la limite des 2°C à la fin du siècle.

Dans l'état actuel des engagements, la hausse des températures à la fin du siècle devrait être voisine de 3°C contre 4 à 5°C si rien n'était fait [3]. Le modèle Aladin-Climat exploité par météo France prévoit un réchauffement mondial compris entre 1.7 et 3.2 °C [3]. Depuis plusieurs années, le réchauffement est manifeste. Le mois de décembre 2015 a été le plus chaud enregistré depuis 1900 et la température moyenne sur la France de l'hiver 2015-2016 a dépassé la normale de près de 2.5°C [4]. Sur l'Europe et la France, les températures moyennes vont poursuivre leur progression, les précipitations augmenteront en hiver, diminueront en été tandis que le nombre et la durée des canicules augmenteront. Ces évolutions climatiques auront des impacts forts sur les transports, la santé, la faune, le patrimoine, l'eau, les cultures et les forêts [5].

## IMPACT SUR LES TRANSPORTS :

sur les réseaux ferrés, l'augmentation de température engendrera des arrêts plus fréquents liés aux déformations des rails et des caténaires ainsi qu'aux surchauffes des transformateurs. Sur le réseau routier, les températures caniculaires pourraient rendre certaines chaussées bitumées impraticables. Des études et des actions sont cependant déjà entreprises pour adapter les matériels et matériaux à ces évolutions.

## IMPACT SUR LA SANTÉ :

les virus de la dengue, du Chikungunya<sup>1</sup> et du Zika<sup>2</sup> véhiculés par le moustique tigre, initialement localisés aux régions tropicales, remontent vers le nord. La dengue, aujourd'hui la maladie virale la plus répandue à l'échelle du globe, est apparue dans la région parisienne en 2014. En parallèle, l'augmentation des températures peut faire craindre une augmentation des virus responsables des gastro-entérites et septicémies dans les eaux côtières.

## IMPACT SUR LA FAUNE :

le réchauffement climatique favorise les espèces capables de s'adapter aux écarts de température et/ou de modifier leur régime alimentaire. Ainsi le pigeon ramier qui migrerait auparavant vers l'Espagne se sédentarise et la perruche

à collier, originaire d'Inde, s'implante en Europe tandis que la mésange boréale quitte l'Île-de-France. La chenille processionnaire anciennement localisée dans le bassin méditerranéen est déjà présente en Île-de-France.

## IMPACT SUR LE PATRIMOINE :

l'augmentation des températures associée à une augmentation des concentrations de gaz carbonique engendre une augmentation de l'acidité des eaux de pluie qui peuvent attaquer plus facilement et rapidement les façades calcaires des édifices anciens. En parallèle, l'augmentation des températures engendrera un accroissement de l'intensité des tempêtes [6] avec des conséquences sur les biens et le montant des assurances (tempête de décembre 1999 sur l'Île de France, tempête Xynthia de 2010 en Vendée).

## IMPACT SUR L'EAU :

l'augmentation des températures associée aux longues périodes de canicules va engendrer une réduction du débit de la Seine qui pourrait baisser de 10 à 50% engendrant ainsi des pénuries d'autant plus critiques que la région Île-de-France concentre à elle seule près de 19% de la population métropolitaine.

## IMPACT SUR LES FORÊTS :

en hiver, l'augmentation des précipitations engendrera une altération de la flore microbienne (champignons et bactéries) à la source des nutriments tandis que les arbres des régions inondées privés d'oxygène périront. À l'opposé, les périodes de sécheresse augmenteront le risque d'incendie<sup>3</sup> et le stress hydrique. Les feuilles des arbres transpireront davantage, les arbres les plus fragiles seront soumis à des embolies gazeuses<sup>4</sup> qui conduiront les plus fragiles au dessèchement. Les études conduites par Choat et al [7] montrent que 70% des espèces testées, principalement des feuillus, disposent d'une marge de sécurité très faible devant ce stress hydrique. Ces arbres disposent d'une capacité naturelle à s'adapter en augmentant leur enracinement et en fermant leurs stomates mais la rapidité du réchauffement (au moins 3 degrés d'ici 2100 dans l'état actuel des prévisions) est trop importante pour que cette adaptation puisse s'effectuer naturellement. De plus, la rapidité de l'évolution des températures ne permettra ni l'adaptation par sélection naturelle, ni le déplacement naturel vers le nord des populations menacées [8].



1. Mésange boréale, source Wikipédia, © Francis C. Franklin / CC-BY-SA-3.0, 2014. 2. Bouquet de hêtres. Le réchauffement climatique induit déjà un dépérissement visible [8]. 3. Les bouleaux auront disparu des Yvelines en 2080 pour s'implanter favorablement dans les pays du nord comme la Suède et la Norvège [8]. 4. Les chênes disparaîtront des forêts franciliennes pour s'implanter au mieux au nord et nord-est de l'Europe [8].

Les chênes, les hêtres et les bouleaux disparaîtront ainsi progressivement pour laisser place aux arbres mieux adaptés aux longues périodes de sécheresse comme le chêne vert ou les pins méditerranéens.

Les feuilles des arbres seront attaquées par le mildiou<sup>5</sup> et les conifères devenant plus nombreux seront soumis aux agressions des chenilles processionnaires (déjà présentes en Île de France) [9] et de divers coléoptères qui attaqueront respectivement les pinnes et les écorces.

Ces évolutions confirment l'importance de revoir très rapidement les objectifs mondiaux de réduction des gaz à effet de serre et par suite l'ensemble de nos modes de consommation, d'utiliser et améliorer les techniques de captation du gaz carbonique ainsi que de privilégier le recours aux énergies non émettrices de gaz à effet de serre. ■

#### Références :

- [1] FCCC, Convention cadre sur les changements climatiques, Conférence des Parties, 21ème session, du 30 novembre au 11 décembre 2015, Paris ([http://unfccc.int/focus/indc\\_portal/items/9240.php](http://unfccc.int/focus/indc_portal/items/9240.php))  
 [2] CAIT, Climate Data Explorer, Total GHG Emissions Including Land-Use Change and Forestry - 2012 (MtCO<sub>2</sub>e), World Resources Institute.  
 [3] Changements climatiques 2013, les éléments scientifiques, résumé à l'intention des décideurs, résumé technique et foire aux questions, extraits de la contribution du groupe de travail I au cinquième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ISBN 978-92-

## [...] revoir très rapidement les objectifs mondiaux de réduction des gaz à effet de serre...

- 9169-238-5, 2013. <http://leclimatchange.fr/>  
 [4] [http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/bilans-climatiques/bilan-2015/\[bilan-climatique-de-l-annee-2015#](http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/bilans-climatiques/bilan-2015/[bilan-climatique-de-l-annee-2015#)  
 [5] Nouyrigat V et al ; Climat, le tour de France des régions, Sciences & Vie, n° 1178, pages 52 à 61, novembre 2015.  
 [6] Wasko, C. and A. Sharma (2015) ; Steeper temporal distribution of rain intensity at higher temperatures within Australian storms, Nature Geoscience, 8, 527-529, doi:10.1038/ngeo2456, 2015.  
 [7] Choat Brendan et al. ; Global convergence in the vulnerability of forests to drought », revue Nature, 491, pp. 752-755, 29 November 2012.  
 [8] Scotti I. ; Réchauffement climatique : peut-on sauver nos forêts ? La Recherche, n°503, pages 48 à 52, septembre 2015.  
 [9] [http://www.inra.fr/Grand-public/Sante-des-plantes/Tous-les-dossiers/Processionnaire-du-pin-une-chenille-sous-haute-surveillance/L-inexorable-avancee-de-la-chenille-processionnaire/\(key\)/2](http://www.inra.fr/Grand-public/Sante-des-plantes/Tous-les-dossiers/Processionnaire-du-pin-une-chenille-sous-haute-surveillance/L-inexorable-avancee-de-la-chenille-processionnaire/(key)/2)

1. Virus identifié pour la première fois en Tanzanie en 1952. 2. Virus identifié pour la première fois en Ouganda chez des singes en 1947 puis chez l'homme en 1952. 3. Un exemple est l'incendie qui a ravagé plus de 200000 hectares de forêt au Canada dans la province de l'Alberta au début du mois de mai 2016. 4. Bulles d'air dans les canaux d'alimentation de l'arbre qui stoppent la circulation de la sève vers les feuilles. 5. Mildiou, nom générique d'une série de maladies fongiques (dues à des champignons).



E. Pelletier, phot., Le Perray (S.-&-O.)  
NEAUPHLE-LE-CHATEAU — Cavalcade de Pâques 1914 - Char de la Musique



# LES LIEUX DE RÉUNION À NEAUPHLE AU COURS DES SIÈCLES

LA FONDATION ET L'ÉMERGENCE D'UN VILLAGE, COMME CE FUT LE CAS DE NEAUPHLE DÈS L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE, PUIS EN CONTINU APRÈS LES GRANDES INVASIONS, SONT LA MARQUE D'UN VIVRE ENSEMBLE, LA VOLONTÉ DE CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTÉ.

Par-delà les lieux de rencontre quotidiens et immémoriaux (rues, places, pas-de-porte, orées de champs et de bois...), la place du Marché et l'église sont sans aucun doute les points de rassemblement et d'échanges les plus anciens de la commune. Mentionné à partir de 1197 et sis d'abord au Carrefour des Trois-Communes, le marché émigre au XV<sup>e</sup> siècle sur la place actuelle au centre du village qu'il occupe toujours malgré les avatars de l'histoire et les incertitudes actuelles. L'un des cinq plus importants de l'ouest parisien jusqu'en 1914, à fréquence bi-hebdomadaire depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, il prend une ampleur internationale lors des trois foires annuelles (Pâques, Pentecôte et Jour des Morts), disparues au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Il favorise le développement du commerce et de l'artisanat local (une cinquantaine de boutiques et de petites entreprises à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 301 emplacements au marché du lundi en 1889), mais aussi des hôtelleries (huit sous Louis XVI), auberges (deux à la même époque) et cabarets (huit jusque dans les années 1960); sans oublier les bistrotts des hameaux périphériques, souvent doublés d'une épicerie offrant

des produits de première nécessité, présents dès la fin du XIX<sup>e</sup> et jusqu'en plein XX<sup>e</sup> siècle (un à Chatron, deux à Villancy). Tous ces établissements sont des lieux où l'on cause, autour de mets liquides et solides, où l'on festoie et où, à l'occasion, on dépasse les bornes (de nombreux cas d'excès allant jusqu'à l'émeute et nécessitant l'intervention de la maréchaussée sont signalés dans les archives au cours des siècles).

L'église Saint-Nicolas, pour sa part, joue dès l'origine son rôle de maison commune et de lieu de rassemblement privilégié, où le religieux et le civil se mêlent en une synthèse difficile à concevoir pour nos mentalités actuelles. Imaginons des offices religieux où, comme dans les tableaux flamands du XVII<sup>e</sup> siècle, l'on entre et l'on sort, certains discutent ou font des affaires, des mendiants tendent la main et des chiens vagabondent. Plus sérieusement, le curé est tenu de lire en chaire les actes officiels du gouvernement (ceci jusqu'à la « Séparation » de 1905), et les « officiels » de passage (rois, ministres, préfets, et bien sûr évêques) ont leur place



d'honneur au banc d'œuvre (récemment restauré) dans la nef, face à la chaire. Le maire lui-même y a son banc attitré, et les réunions du Conseil Municipal se tiennent tout naturellement dans l'église jusqu'en 1815 [doublées sous la Terreur par les réunions, fort dommageables pour le mobilier et les œuvres d'art, du Club des Jacobins local], avant la désignation d'un bâtiment spécialement affecté à cet usage. Les fêtes religieuses jouent depuis l'origine un rôle de socialisation primordial. S'y associent du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours les fêtes scolaires (distribution de prix, carnivals), les multiples fêtes profanes et commémorations qu'un article a détaillées ici il y a quelques mois, et, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les nombreuses festivités nées autour du sport et des associations qui lui sont dévolues.



Dans un registre plus « culturel », l'éphémère salle de bal et de théâtre d'un hôtel-restaurant, place de l'église, pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, connaît un grand succès, avant son rachat par les établissements Marnier en 1867. Elle préfigure les activités de la salle paroissiale rue Marius Minnard (à l'emplacement de l'actuelle poste) en plein XX<sup>e</sup> siècle (théâtre, musique, conférences), dont le dernier avatar sera les kermesses organisées au Jeu de Paume jusqu'en 2005.



Le flambeau sera repris avec brio, depuis 1930 jusqu'à nos jours, par le Syndicat d'Initiative et ses multiples activités festives et culturelles, qui permettent à un public varié de se retrouver à intervalles réguliers autour d'intérêts partagés. Mais le principal lieu de réunion neauphléen est, depuis sa fondation en 1965, la Maison du Jeu de Paume, dont les bâtiments actuels, inaugurés en 1989, mêlent des activités régulières à des « événements » plus exceptionnels, auxquels collaborent de nombreuses associations et habitants du secteur, au point d'avoir réussi le pari, en un demi-siècle, de recréer à Neauphle-le-Château une véritable « maison commune ». ■



## PESTICIDES... COMMENT S'EN PASSER ?



S'IL EST TENTANT D'UTILISER DES PESTICIDES, POUR UNE EFFICACITÉ IMMÉDIATE, VISIBLE, LEUR USAGE N'EST PAS ANODIN ET LEUR ABUS SOUVENT DANGEREUX POUR TOUS LES HÔTES DU JARDIN.

### PESTICIDES, LE JARDIN EMPOISONNÉ

Les jardiniers consomment à eux seuls, 10 % des pesticides vendus en France, essentiellement des herbicides, soit 7500 tonnes de matières actives.



### LES TUEURS À GAGES DU JARDIN

Les hérissons, grives, orvets, vers luisants sont impitoyables avec les escargots et limaces.

La coccinelle extermine les pucerons,

l'araignée adore la chair fraîche,

la chauve-souris chasse le papillon.

Les mésanges bleues et charbonnières sont capables de dépeupler de ses chenilles un carré de potager.

### LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU 17 AOÛT 2015

*« Les pesticides chimiques ne seront plus proposés en libre service aux particuliers dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et définitivement interdits, sous peine de sanction, exactement deux ans plus tard. »*

### POURQUOI L'ABUS DE PESTICIDES EST-IL DANGEREUX ?

Même s'ils sont sévèrement contrôlés et font l'objet d'une « autorisation de mise sur le marché » (AMM), la plupart sont largement agressifs et ont des conséquences sur l'environnement, la biodiversité\*, les nappes phréatiques, la santé.

→ **Biodiversité** : la plupart des pesticides ne sont pas sélectifs et rompent l'équilibre du jardin, en éliminant les insectes utiles pour la pollinisation des fleurs, les plantes et insectes auxiliaires\* naturels de culture, en dégradant la qualité des sols. Tout l'équilibre est bousculé.

→ **Pollution des eaux** : par infiltration et ruissellement, les produits de traitement rejoignent les nappes phréatiques et les cours d'eau. En France, 50 % des nappes phréatiques et 90 % des cours d'eau sont contaminés.

→ **Santé et alimentation** : les pesticides sont une véritable menace pour la santé humaine. En plus des risques pour la respiration au moment de l'épandage, nous sommes exposés constamment aux résidus qui se retrouvent dans l'air, dans l'eau, sur les fruits et les légumes (il faudrait, pour éliminer toute trace, éplucher un centimètre d'une pomme !) et donc dans notre assiette.

Cette prise de conscience que la Terre est un bien précieux devrait nous obliger à revoir nos pratiques polluantes et destructrices de la nature.

### QUELLES SONT LES TECHNIQUES ALTERNATIVES EFFICACES POUR RÉUSSIR UN JARDIN PLUS RESPECTUEUX DE LA NATURE ?

→ **Connaître l'environnement de son jardin** : observer son jardin permet de repérer son exposition, déterminer les zones ensoleillées ou ombragées, ventées ou abritées.

→ **Connaître la nature du sol** : est-il lourd ou léger, riche ou pauvre en matière organique\* et éléments minéraux, acide ou calcaire ? La qualité du sol influera sur le comportement des plantes.

→ **Choisir les plantes adaptées au climat, à l'exposition, au sol du jardin.**

→ **Accepter et favoriser la biodiversité\*** : le jardin est un écosystème et encourager la biodiversité\* favorisera l'équilibre entre les plantes. Les auxiliaires biologiques, comme les araignées, les coccinelles, le hérisson ou les oiseaux, sont des alliés contre les nuisibles.

## Finale<sup>ment</sup> au jardin, le facteur d'instabilité est bien souvent... le jardinier !

Pour attirer ces auxiliaires, pensons aux haies champêtres diversifiées, aux massifs d'arbustes, aux plantes vivaces et mellifères\*, et aussi à la réalisation d'abris.

→ **Adopter des méthodes de lutte préventive** : varier les plantes dans l'espace et d'une année à l'autre peut contrarier le développement des parasites. Donc, la rotation des cultures, le compagnonnage\*, les plantes amies et répulsives, les protections physiques (filet, glue...) seront efficaces contre les ravageurs.

→ **Bien nourrir le sol et les plantes** : le sol est un milieu vivant qu'il faut entretenir. Nourrir son sol, c'est nourrir ses plantes.

→ **Mieux arroser** : un jardin bien adapté aux conditions naturelles est économe en eau. Si le manque d'eau conduit à la mort des plantes, l'excès peut entraîner des maladies.

Finale<sup>ment</sup> au jardin, le facteur d'instabilité est bien souvent... le jardinier ! Par ses actions visant à dominer le milieu pour imposer ses choix de culture, il a tendance à implanter des écosystèmes cultivés inadaptés, car bien plus simples que les écosystèmes naturels, ce qui facilite les problèmes récurrents de maladies ou de ravageurs. Dans le grand cycle de la vie, nulle espèce n'est totalement nuisible ou utile, mais chacune joue un rôle dans la stabilité globale du milieu. ■

### GLOSSAIRE

\***Biodiversité** : la biodiversité désigne la variété et la diversité des organismes vivants et des écosystèmes soit la faune, la flore, les bactéries c'est-à-dire la vie sur terre.

\***Auxiliaire** : animal ami du jardinier. Il peut être prédateur ou parasite des ravageurs des cultures. Il peut participer à la pollinisation des fleurs et à l'amélioration de la qualité du sol, comme la coccinelle, les vers de terre, les abeilles. Il est une alternative respectueuse de l'environnement à l'utilisation de pesticides.

\***Matière organique** : mélange de matières carbonées d'origine végétale et animale qui se dégrade dans le sol pour former l'humus.

\***Mellifère** : se dit d'une espèce assurant aux abeilles un apport de pollen ou de nectar.

\***Compagnonnage** : méthode de culture qui consiste à cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels. Ainsi l'œillet d'Inde éloigne les nématodes des racines de tomate.

Sources : *Jardiner durablement* de Jean-Michel Groult  
*Jardiner avec la nature* de Vincent Albouy

### QUELQUES ASTUCES JARDINIER « RAISONNABLE »...

Les paillis maintiennent la terre fraîche indemne de mauvaises herbes et limitent les arrosages.

De la lavande déposée au pied des rosiers les protège de l'oïdium.

Semer sur le même rang oignons et carottes fait fuir leurs prédateurs respectifs.

L'eau de cuisson de pommes de terre, répandue dans les allées, grâce à l'amidon, bloque la germination des graines indésirables.

**SI VOUS EN CONNAISSEZ D'AUTRES...  
N'HÉSITEZ PAS À NOUS LES COMMUNIQUER :**  
[communication@neauphle-le-chateau.com](mailto:communication@neauphle-le-chateau.com)

NOTEZ BIEN QUE LA FÊTE DU VILLAGE ET  
L'INAUGURATION DU PASSAGE MAURICE BROCHET  
SE DÉROULERONT LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE...  
QU'ON SE LE DISE !



Exposition des œuvres des élèves de l'ASLC

# RÉTRO-AGENDA

DEUX MOIS ET UNE SUCCESSION D'ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES DANS NOTRE VILLE...

## LES ŒUVRES PRIMÉES DU SALON D'ART

Les trois jurys ont, comme désormais chaque année, désigné trois lauréats :



– Prix de la Municipalité : Daniel Carlier qui a joliment stylisé sa représentation de New York.



– Prix du Lions Club : Thierry Benne Darse pour sa sculpture).



– Prix du Syndicat d'Initiative : Kazuaki TAKAHASHI pour sa peinture abstraite.

## LE TROC AUX PLANTES

C'était un samedi d'avril avec une météo pas trop défavorable (preuve qu'il y en a eu !) et sur la Place du Marché. Pour « pas un sou », vous pouviez troquer pousses de géraniums contre graines d'agapanthes ou petits plants de tournesols contre semis de pétunias. Pour sa deuxième édition, ce « Troc » a bien fonctionné. L'an prochain, il fera encore plus !



## LA CHASSE AUX ŒUFS

Le dimanche de Pâques, c'est une tradition maintenant bien laïque, les œufs en chocolat poussent au parc Saint-Martin, grâce au Comité des Fêtes. Alors que font les enfants ? Ils viennent, en nombre, les chasser et... s'en régaler

## LE CARNAVAL

Vers 10 heures, dans la cour de l'École Élémentaire, ce samedi 9 avril, une foule d'enfants et de parents déguisés s'apprêtaient à défiler dans les rues de la ville. Après ce circuit, le cortège se dirigea vers le parc Saint-Martin et clôtura de façon sucrée la fête.



## 80 ANS ET TOUJOURS TRÈS JEUNE !

Le temps peut faire tourner le compteur jusqu'à 80 ans mais le Tennis Club de Neauphle-le-Château reste toujours aussi actif et dynamique ! C'est juste après la finale des Séniors, que fut fêté dignement son anniversaire.



À lire sur le site ([www.neauphle-le-chateau.com](http://www.neauphle-le-chateau.com)), la rétrospective de ces décades magnifiquement traversées.